

Tourisme. Durabilité. Développement

Stratégies d'implémentation de la durabilité *dans et par le tourisme*

Proposition *en Sept points* de financement par les touristes
de projets de développement durable dans leurs milieux d'accueil

Alexandra Paul¹, Olga Iga Wiercioch², Léo Dayan³

Résumé : **Tourisme et voyageur pourraient devenir des ambassadeurs et des acteurs de la durabilité**

Le tourisme est un secteur d'activités qui connaît une croissance plus forte que la moyenne. Le nombre de voyages touristiques internationaux est ainsi passé de 170 millions en 1970 à 698 millions en 2000 et devrait atteindre à l'horizon 2020, 1 milliard 600 000. Cette progression de la demande au plan mondial s'explique à la fois par la démocratisation du transport aérien, par une élasticité de revenu supérieure et à une extension du temps de loisir. On ne peut donc pas ignorer le rôle que le tourisme devrait prendre dans les problématiques du développement local. Outre ses impacts environnementaux globaux, notamment par le développement intensif des moyens de transport et de consommation d'énergie et par l'accroissement des flux de matière et de déchets, ses effets sur les milieux d'accueil sont considérables. La question de la durabilité de cette activité se pose de manière urgente et cruciale.

Cette communication répond, ici, à la question de savoir quel système pratique, cohérent, efficace, et donc séduisant et mobilisateur, pourrait introduire de la durabilité dans le tourisme et créer localement de la durabilité par le tourisme. Elle expose un système de financement de projets de développement des milieux d'accueil et elle en justifie l'opportunité et la pertinence. Mis au point par les jeunes chercheuses et chercheurs de l'APREIS, ce système repose sur l'implication directe des touristes, sur les ressorts internes du plaisir de voyager et sur la part de séduction que les milieux d'accueil exercent sur le voyageur. Le tourisme pourrait alors devenir une activité humaine contribuant naturellement et ludiquement à la durabilité locale et globale.

Introduire de la durabilité dans l'activité touristique ne peut donc se suffire ou se réduire à la lutte contre le changement climatique. La contribution du tourisme à la mise en oeuvre de la durabilité ne peut épouser des politiques liberticides contre les rêves de voyage. Faire voyager fait écho à des songes. Faire Voyager et voyager tissent à l'échelle mondiale des liens coopératifs nomades.

Mots Clés : tourisme, développement durable local, coopération, environnement, changement climatique, financement éthique

Classification JEL : G21; O15, O19, Q2; Q5 R1

¹ Economiste et sociologue, chargée de mission et chercheuse sur le "tourisme durable" et l'écologie industrielle pour l'APREIS . alexandra.paul@apreis.org

² Economiste, chargée de mission et chercheuse sur le "tourisme durable" pour l'APREIS . olga.iga@apreis.org

³ Economiste, Directeur scientifique de l'APREIS leo.day@apreis.org

1. Sur la durabilité

Pour l' APREIS⁴, la durabilité ouvre un nouveau champ conceptuel et pratique : "*le Lien, le Lié, le Liant*". Si la durabilité apparaît certes comme une large structure holistique, qui donne une direction et un cadre à la transformation des organisations humaines, elle permet de suivre une même direction par des chemins différents ("Tous les chemins mènent à Rome"). C'est pourquoi les principes de réciprocité, de proximité ("virtuelle" ou "physique"), d'intelligence locale, de confiance, de responsabilité dans l'interrelationalité globale et volontaire apparaissent fondamentaux et vont au delà des rivalités du marché.

En pratique, la durabilité du développement soulève la question quantitative et qualitative des flux et des stocks de matière et d'énergie prélevés ou dissipés et ne la dissocie pas de la solidarité normative et éthique, horizontale avec les plus démunis, et verticale entre générations. Celle-ci est condition même de sa pertinence scientifique comme celle de toute théorie du développement et celle de l'intelligibilité et de l'efficacité des modes d'organisation et de gouvernance des sociétés humaines. La justification de cette nouvelle voie réside dans la prosaïque et pratique nécessité de réunir les conditions de survie de l'espèce. Mais elle réside aussi, face au risque du chaos environnemental et culturel, dans la part de séduction que le propre imaginaire de la durabilité porte en lui, la réconciliation de ce que la révolution industrielle avait suscité d'antinomies.

La mise en œuvre de la durabilité invite le secteur du tourisme à reconsidérer la segmentation de ses activités et à s'intéresser aux interrelations et aux interactions qui lient intimement (ou délient) ses activités, l'intelligibilité du monde, les solidarités humaines, l'unité de la biosphère et l'efficacité des activités sociales.

Chaque entreprise du tourisme doit contribuer à développer les éco-liasons entre les activités de toute la chaîne de ses partenaires et impliquer le voyageur dans la réalisation de projets de développement durable dans leurs milieux d'accueil. Quelles propositions pratiques et opérationnelles ?

La base sous jacente à tout développement durable ainsi précisée, notre communication propose des solutions de durabilité simples et intégrées applicables au secteur du tourisme.

Une approche du tourisme durable devra permettre non seulement de prévenir les impacts environnementaux du voyage, notamment de permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de restituer aux milieux d'accueil leur capacité de décision, de gestion et de répartition des revenus touristiques et d'inciter les projets locaux intégrer le souci de la durabilité.

2. Un tableau bref et choc de la situation

Il faut d'abord noter que le tourisme mondial est plutôt en sens unique : 1/7^{ème} de l'humanité est en position de visiter les six autres sixièmes⁵. Les populations d'Amérique du Nord et d'Europe représentent à elles seuls 70% du tourisme mondial, les Européens plus de 55 %. Sept "Tours Operators" se partagent 70% du chiffre d'affaires du voyage au forfait⁶.

⁴ <http://www.apreis.org/docs/dayan-avisexpert.doc.vp.pdf>

⁵ Expansion du tourisme international : Gagnants et perdants du tourisme. Points de vue du Sud. Alternatives Sud – éditions Syllepse 2006

⁶ Thomas Cook Belgium a atteint un chiffre d'affaires consolidé en 2006 de 868,3 millions d'euros et un bénéfice avant impôts de 35,8 millions. La maison mère vient de décider d'absorber le britannique My Travel qui lui permettra d'atteindre un chiffre d'affaires annuel de 12 milliards d'euros la situant comme numéro deux derrière TUI (14 milliards).

Le tourisme représente un quart de toutes les exportations de services et 40% lorsqu'on inclut le transport aérien. Selon l'Organisation Internationale du Travail, plus de 250 millions de personnes travaillent dans ce secteur dont 15 millions de jeunes de moins de 18 ans. Mais même si cette activité représente la première source de devises pour un tiers des pays du Sud ou pour 46 des 49 pays les moins avancés, elle rapporterait plus aux investisseurs étrangers qu'aux populations d'accueil. Les dépenses faites dans le pays de résidence du touriste (achat du voyage, transfert, hébergement dépenses publicitaires) peuvent, selon la CNUCED, atteindre 80% de la dépense totale pour des séjours effectués dans les pays du Sud et servent à rétribuer l'agence, les chaînes hôtelières, les compagnies aériennes

Par ailleurs, en l'état actuel, la planète touristique dépasserait le seuil qui permettrait de préserver la qualité du voyage et la préservation des ressources locales. Ses impacts les plus visibles apparaissent dans les pays dont les structures économiques et sociales sont fragiles. Les habitants des zones touristiques subissent des nuisances après avoir espéré en récolter les fruits : abandon de métiers traditionnels liés à l'agriculture, l'élevage, la pêche au profit de métiers sous qualifiés. Intermittente des tâches et des revenus, déstructuration sociale, folklorisation commerciale du patrimoine culturel, développement de la prostitution et de la mendicité.

3. Une expérience d'organisation pilote du secteur touristique en cours

L'APREIS pilote la première organisation professionnelle européenne consacrée au tourisme durable, le Forum Mondial du Tourisme Durable (FMTD) dont elle a élaboré les objectifs et les modalités d'organisation. Cette organisation indépendante et à but non lucratif et dont le siège est en France est née en juillet 2007. Elle regroupe déjà près d'une trentaine de membres. Elle a pour partenaire d'autres organisations professionnelles, comme par exemple le pionnier en matière de systèmes de compensation volontaire des gaz à effet de serre émis par le secteur du transport aérien, l'organisation allemande le "Forum Anders Reisens". Elle vise à réunir les structures professionnelles ou les bénévoles du tourisme de petite et moyenne taille et leurs partenaires internationaux autour d'une charte commune et d'un cahier de charge dans lequel sera inscrite la participation volontaire des touristes au financement des projets de développement des lieux de destinations touristiques proposés par les agences membres. Le développement et la promotion d'une demande et d'une offre de séjours de tourisme durable auquel elle aspire couvre l'espace francophone, européen et international.

Le FMTD est la première organisation professionnelle européenne de tourisme qui qualifie son objet par le terme de durable. Les termes les plus usités pour qualifier les objectifs des organisations de tourisme existantes étant, à l'heure actuelle, "social", "raisonnable", "responsable", "autrement", ou encore "écotourisme", "tourisme vert", etc... Mais tous ces qualificatifs ne sont que des aspects de la durabilité.

Cette structure professionnelle⁷ vise à sensibiliser, réunir, mettre en réseau, organiser et fédérer l'ensemble des parties prenantes de la chaîne touristique, francophones et européennes et leurs partenaires internationaux dans le but de leur permettre de développer et de promouvoir une offre de service touristique durable dans sa globalité et en chacune de ses composantes. Ceci dans l'intérêt des voyageurs et de l'ensemble des professionnels du tourisme et au profit d'un développement durable à l'échelle de la planète toute entière, dont les milieux d'accueil locaux des voyageurs.

⁷ <http://www.apreis.org/docs/statutsFTD.pdf>

Elle veut inciter et aider les différents acteurs de la chaîne de conception, de fabrication, de réalisation, de vente, de veille et de suivi du service touristique, à échanger des informations, à créer des liens, à mutualiser des outils, à coopérer ou à s'associer, dans le respect de leur totale indépendance, pour leur permettre de mettre volontairement en œuvre la durabilité dans leurs buts et leurs stratégies et donc dans leurs modes de conception, de production, de gouvernance, de gestion, d'organisation, de relation, de communication, de promotion, d'information sur l'offre et d'évaluation de l'offre du service touristique sur chacun de ses divers segments dont ils ont individuellement la maîtrise.

Elle développe entre les producteurs de petite et moyenne taille de séjours touristiques durables la coopération, l'échange d'information et la mutualisation des moyens de communication et des outils de promotion, d'information sur l'offre, de veille, de suivi et d'évaluation. Mais son rôle se veut aussi de faire connaître plus généralement les principes de la durabilité dans le tourisme, de proposer des démarches et des applications opérationnelles. Elle conçoit, conduit, réalise des recherches sur l'intégration de la durabilité dans les stratégies, dans les modes de conception, de production, de gestion, de gouvernance, d'organisation, de relation et de communication, dans les outils de connaissance des besoins, d'information sur l'offre et d'évaluation du service touristique durable. Elle se propose d'étudier la faisabilité des solutions, d'inciter à leur suivi et d'évaluer leurs résultats.

Enfin, sur la base d'une charte et d'un cahier des charges du tourisme durable, elle voudrait contribuer à mettre en place un label de tourisme durable reconnu, appartenant en propre à l'association ou non, et une certification, qui authentifieraient la qualité de la démarche et du service touristique rendu par les agences de tourisme.

Pour faire valoir et réaliser les objectifs visés, elle cherche à créer des liens, à développer les réseaux coopératifs, à échanger et à transférer l'information et les compétences entre acteurs francophones, européens et internationaux de la chaîne touristique, à mettre en œuvre des structures ou outils de conseil, de pilotage, de conception, de veille, de suivi ou d'évaluation de l'offre et de la demande de tourisme durable et à contribuer à créer des partenariats touristiques et culturels durables expérimentaux ou pilotes

Pour réaliser ses objectifs, l'association est assistée d'un partenaire scientifique indépendant. Pour garantir le respect de ses règles, la qualité de ses démarches et de ses objectifs, le contrôle de l'application de la charte et de la mise en œuvre du cahier des charges ainsi que l'évaluation des résultats, l'association est assistée par un " Conseil scientifique, stratégique et éthique" travaillant et s'exprimant en toute indépendance de l'association et constitué à l'initiative de personnalités indépendantes et expertes en matière de développement durable.

Les membres adhérents du FMTD sont répartis entre deux collèges mais peuvent être hors collège. Le premier collège est composé de membres actifs producteurs, des structures individuelles ou associées qui maîtrisent de part en part la totalité de leur offre de séjours touristiques et mettent en œuvre des démarches de durabilité dans l'ensemble de la chaîne de production et de réalisation de leur offre de séjours.

Le deuxième collège est composé des membres actifs partenaires, des prestataires d'un segment de la chaîne touristique (vente de séjours, hébergement, transport, restauration, activités,) qui s'engagent à coopérer entre eux ou à se regrouper pour pouvoir maîtriser la totalité des segments de la chaîne touristique et contribuer à la mise en œuvre de démarches de durabilité dans l'ensemble du réseau de production et de réalisation de leur offre touristique

Les droits et les devoirs des membres des deux collèges, dont la coexistence est nécessaire et utiles, ne sont pas les mêmes. L'objectif étant de reconnaître les différences de situation mais

aussi de permettre aux structures du 2^{ème} collège de bénéficier des multiples coopérations stratégiques possibles entre membres pour atteindre les critères de la durabilité des acteurs les plus avancés dans la démarche de la durabilité.

4. Le mode dominant de traitement de la question de la durabilité dans le tourisme reste encore trop dépendant de celui de l'énergie et des transports

En 50 ans la température moyenne de la terre a augmenté d'environ 0.6 °C et la température de l'Arctique a augmenté de 2.1°C. Une accélération de cette évolution entraîne la diminution de la banquise qui elle même entraîne un réchauffement de l'eau liquide. Par ailleurs la fonte du permafrost dégage de grandes quantités de méthane, gaz hautement actif par effet de serre, sans compter les risques de fonte de la calotte polaire du Groenland et les risques de modification du Gulf Stream. Ces variations, beaucoup trop rapides à l'échelle géologique, ne permettent pas à la planète de s'adapter comme elle a su le faire de nombreuses fois dans son histoire.

L'effet de serre naturel a créé la vie sur terre mais son accentuation récente qui résulte de la combinaison de plusieurs gaz différents (le CO² entre à hauteur de 40%) issus des activités humaines (principalement industrie, transport, élevage bovin et autres activités agricoles, chauffage domestique...) est un risque menaçant les équilibres des écosystèmes.

Ces activités engendrent un effet de serre qualifié d' anthropique . Ce processus suffit à lui seul à inverser le solde de l'absorption du CO² par la nature (forêts, océans, etc.) qui auparavant était positif. L'effet concret sur le climat se traduit par un augmentation de +2 à +5° en 2100 selon les divers scénarios socio-économiques. Outre le réchauffement global, certains effets induits par ces émissions dissipatives apparaissent, comme par exemple la dilatation des océans, opéreront sur plusieurs milliers d'années.

En Europe le souci de l'intégration de la durabilité dans le tourisme concerne essentiellement la question des émissions de CO₂ et ce souci ne concerne surtout que le segment "transport" de l'activité touristique. Des projets partenariaux entre des compagnies aériennes et des ONG fleurissent . Ils portent sur la compensation volontaire des émissions de gaz à effet de serre. C'est le cas pour SAS, Lufthansa et bientôt Air France .

On peut le comprendre : sur une distance moyenne de 6500 km d'un vol long courrier km et en supposant l'avion plein, un passager consomme 240 litres de kérosène, et donc 165 kg d'équivalent carbone pour le seul CO₂ . Et si l'on tient compte des autres émissions gazeuses la les émissions atteignent 330 kg d' équivalent carbone. Il en résulte que chaque passager aérien émet autant de gaz à effet de serre que s'il était seul en grosse voiture sur le même distance. On doit réagir aussi vu l'urgence du problème du changement climatique, le poids du transport dans la chaîne touristique et les conséquences liées à son essor qui ne s' accompagne pas d'innovations technologiques opérationnelles alternatives à l'emploi du kérosène.

On peut comprendre ces initiatives nécessaires et utiles. Aucune taxe ne frappe en Europe le kérosène et aucun système de quota d' émissions de CO₂ n'est appliquée dans le secteur du transport aérien. Mais il faut remarquer que la commission européenne demande aux pays de l'UE d'appliquer une taxe et d'introduire des quotas, dès 2010. C'est pour tenter de reculer l'échéance et de garder la maîtrise décisionnelle que les compagnies, poussées en cela par les ONG vertes, introduisent lors de l'achat d'un billet d'avion et sous des formes diverses l'équivalent d'une taxe carbone calculée en fonction de la quantité de CO₂ émis au kilomètre et par voyageur.

Ce qui revient à faire supporter aux voyageurs les frais de la protection environnementale et de dédouaner les fabricants des moteurs d'avion de leurs responsabilités et de leurs impérities sans les stimuler à modifier leurs trajectoires technologiques non durables Dans ces conditions, la

protection environnementale serait perçue d'abord comme une charge et non comme un investissement partagé et introduirait les principes d'une sélection par le prix contraire aux principes de l'équité. Le plaisir de voyage devrait-il être encore plus réservé aux riches et aux pays développés. ?

Le bon touriste brésilien serait-il celui qui reste à la maison regarder les images de la Tour Eiffel? L'habitant de Fortaleza ne devrait-il regarder les chutes d'Iguaçu que sur son écran de télévision? Cela pourrait bientôt arriver au Brésil avec la mise en place par la TAM d'un projet de compensation volontaire des émissions de gaz à effet de serre copié sur le modèle des pays de l'Europe du nord.

Par ailleurs la question des émissions de CO² ne peut être résolue par un système fondé sur le seul principe de la compensation et sur une forme réduite à sa dimension financière. Il faut avant tout prévenir les émissions. Outre que l'utilisation des fonds récoltés peut prêter le flanc à des doutes divers, il y a chez ceux qui souscrivent à un tel mécanisme par le biais d'un don, obligatoire ou volontaire, comme la possibilité de s'acheter une bonne conscience. De même, la culpabilisation systématique des voyageurs en avion semble inacceptable quand on connaît la situation des infrastructures de certains pays comme le Brésil qui n'ont pas d'autre moyen de transport efficace à l'intérieur de leurs frontières.

Sous peine d'échec de la prise de conscience dans des pays où la culture ne repose pas sur des considérations empruntées au religieux, le développement durable doit être rendu séduisant et non culpabilisateur, vécu comme dans la créativité et non dans le devoir, surtout dans un domaine, comme dans celui du tourisme, où la part de rêve est si forte.

La question de la durabilité dans le tourisme ne se réduit pas à celle du transport. L'activité touristique est un ensemble de segments: le transport mais aussi l'hébergement, l'alimentation, les activités sur les lieux de séjour, l'environnement local.

Elle ne se réduit pas à la question environnementale et la résolution de la question environnementale ne se réduit pas à celle du changement climatique ni à la question de l'énergie.

Si l'on prend l'exemple du développement des technologies qui apparaîtraient comme une alternative aux énergies fossiles, comme l'est la production de bio éthanol à partir du maïs aux Etats Unis, une vision globale de ses impacts conduirait à s'interroger sur le bien fondé de cette dite alternative. La demande croissante du maïs sur le marché du bio éthanol conduit à faire supporter aux plus pauvres l'augmentation du coût d'un aliment de base et le coût de la protection environnementale.

Le développement durable ne saurait être réduit à une approche monocritère, fondée sur la seule limitation des émissions de CO². Il s'agit d'une part d'intégrer les aspects inhérents aux autres types de pollution de l'environnement (notamment touchant les ressources en eau et la qualité des sols,) et d'autre part de ne pas négliger les autres composantes du développement durable : l'aspect social , la dimension culturelle, la question féminine, l'emploi et le développement économique.

Une décision peut être tout à fait rationnelle sur un plan sectoriel (par exemple le seul aspect du coût) et cohérente sur un segment (réduction du CO²) mais se révéler totalement contre productive sur un plan global (consommation accrue d'autres ressources naturelles, accroissement du prix des denrées alimentaires de base ,). Cloisonnée, l'approche environnementaliste compensatrice et réparatrice, suscitée par des réglementations environnementales ou des décisions sectorielles, est incrémentale, coûteuse, pernicieuse et inéquitable. Elle reporte l'échéance de la prévention et déplace l'impact négatif. Ainsi si l'énergie produite à base du maïs était une solution dans le domaine de l'énergie, la consommation démesurée en eau de la culture du maïs déplace le problème "résolu" dans un autre domaine environnemental et le diffère dans le temps. Ce qui n'est pas durable.

Le principe légal " pollueur = payeur" opérant en dehors d'une stratégie globale et du préventif, mode sur lequel repose cette logique "*end of pipe*," est pernicieux, car il permet au pollueur de se dédouaner à bon compte et conduit au contraire de la responsabilisation.

La durabilité, qui est d'abord un concept féminin, repose sur le lien entre des perspectives différentes mais complémentaires, entre les générations et entre les acteurs

5. La durabilité dans le tourisme et par le tourisme

Le tourisme étant une activité très segmentée, l'intégration de la durabilité exige de mettre en œuvre des liens entre les différents acteurs des divers segments. Il est nécessaire de développer la coopération "*over the fence*" entre les acteurs du tourisme pour former une chaîne de parties prenantes d'un projet partagé en commun et pour responsabiliser et non pas réglementer donner des leçons ou soumettre.

La coopération dans le cadre même de la concurrence est le moyen et la condition de rendre le tourisme durable. La coopération entre toute la chaîne doit concerner l'objectif interne et externe de réduction quantitative et de maîtrise qualitative des flux et des stocks de matière, d'énergie et de déchets, doit intégrer toutes les dimensions de la durabilité et s'appuyer sur l'aspect local de la durabilité - les milieux d'accueil des touristes. Elle doit permettre de déconnecter la création de richesse de l'accroissement des flux et des stocks de matière en réduisant le coût des inputs, de la réglementation environnementale et du traitement des déchets.

Le tourisme durable ne doit pas se réduire à la fiscalité, à la compensation, à la réparation ou à la réglementation. Certaines agences qui appartiennent à la FMTD vont même jusqu'à expliquer leur présence par le fait que pour faire face à la concurrence des grandes entreprises, elles doivent choisir la carte de la durabilité, de la qualité et de la liaison stratégique coopérative Cette carte permet en effet de réduire les coûts globaux et d'obtenir l'information locale, clef de la réussite d'un séjour. Cette information repose sur la qualité des milieux d'accueil, de leur environnement mais aussi des rapports entretenus entre professionnels touristes et les acteurs locaux. Seules les agences de petite et moyenne tailles ou les grandes entreprises décentralisées peuvent répondre aux nouvelles exigences de la demande différenciée et des acteurs locaux de la durabilité

La problématique de développement local peut et doit intégrer positivement la question du tourisme. Cette activité, source de revenu, ne doit pas être négligée dès lors que la durabilité est inscrite en elle.

6. Les réseaux civils du tourisme durable : mode de régulation de l'activité touristique entre le marché et l'Etat

La protection environnementale, quand elle est initiée par d'Etat, emprunte trop commodément la voie réglementaire et la taxation écologique

Quand une compagnie d'aviation communique sur le thème de la durabilité, elle préfère mettre en avant la question environnementale et pense d'abord à s'adapter à la réglementation environnementale plutôt que de penser durabilité et innovation. Elle choisit de faire supporter aux voyageurs le coût de ses choix antérieurs d'investissement et les impérities des constructeurs de moteurs d'avions en matière de recherche-développement

La nouveauté radicale proposée par l'APREIS en matière de contribution du tourisme dans la mise en oeuvre de la durabilité est de penser d'abord global et de manière positive. Elle ne réduit pas la durabilité à l'environnemental, ni l'environnemental aux seules variables climatiques, ni la lutte

contre les perturbations climatiques à la question de l'énergie, ni le traitement du problème de l'énergie à la réglementation ou à la taxation volontaire/obligatoire des émissions de CO2, ni le tourisme à son seul segment transport. Sa nouveauté est de prendre appui sur le pouvoir de l'activité touristique de tisser un nœud mondial de liens coopératifs nomades, condition et moyen de rendre le tourisme durable, et de permettre au tourisme de contribuer à produire de la durabilité locale.

Elle ne cherche pas à rendre coupable le touriste de vouloir découvrir le monde ni l'accuse de mettre en danger la planète. Elle cherche à développer un réseau mondial civil de la durabilité locale et un réseau mondial civil de la coopération entre les acteurs de la chaîne touristique pour implémenter la durabilité globale. Ces réseaux offrent un nouveau mode de régulation de l'activité du secteur touristique, situé entre le marché et l'Etat, entre la concurrence et la hiérarchie, entre la rivalité et la conciliation liberticide.

A travers ces réseaux, le tourisme et le voyageur pourraient devenir des ambassadeurs et des acteurs du développement local durable

7. Les sept points éthiques de la durabilité *par* le tourisme

Deux volets distincts et complémentaires, applicables simultanément, d'un système de financement des projets locaux de développement durable par les voyageurs.

Il s'agit ici des principes simples, concrets et forts. Les modalités détaillées d'organisation doivent être précisées (exemple: le mode de nomination des membres du Conseil scientifique et éthique,...)

A Projets présentés par les acteurs du pays d'accueil et sélectionnés par les voyageurs donateurs

- 1 Chaque voyageur verse un **DON** au moment d'acheter un voyage, un séjour
- 2 Les dons versés alimentent un Fonds géré par une institution indépendante
- 3 Chaque don versé est transformé en point-vote (avec une pondération à définir)
- 4 Le Fonds sert à financer des projets de développement durable dans les milieux d'accueil
- 5 Ces projets sont présentés par les acteurs locaux et validés par un Conseil scientifique et éthique, réunissant des compétences nationales et internationales, afin de garantir leur caractère de durabilité.
- 6 Ces projets validés sont présentés aux voyageurs-donateurs par la voie d'un outil numérique
- 7 Les projets sélectionnés et financés, par voie électronique, sont ceux qui obtiennent le plus grand nombre de point-vote et seront l'objet d'un suivi et d'une évaluation sous l'autorité du Conseil scientifique et éthique

B Projets présentés et sélectionnés par les acteurs du pays d'accueil

- 1 Chaque voyageur verse un DON au moment d'entrer dans le pays d'accueil, de préférence en son premier lieu d'hébergement
- 2 Les dons versés alimentent un Fonds géré par une institution indépendante
- 3 Le Fonds sert à financer des projets locaux de développement durable dans le pays d'accueil
- 4 Ces projets sont présentés par les acteurs locaux du pays d'accueil
- 5 Les projets sont validés par le Conseil scientifique et éthique (composé des mêmes membres que celui du volet A) afin de garantir leur caractère de durabilité et leur conformité avec les priorités du pays d'accueil.
- 6 L'Etat du pays d'accueil sélectionne les projets locaux validés selon des critères de faisabilité qu'il aura soin de définir et de rendre public
- 7 Les structures partenariales décentralisées concernées par les projets sélectionnés ont la charge de leur mise en œuvre . Ces projets seront l'objet d'un suivi et d'une évaluation sous l'autorité du Conseil scientifique et éthique.

Bibliographie

Duterme B. (2006) *Gagnants et perdants du tourisme*. Points de vue du Sud. Alternatives Sud-Ed. Syllepse France

Dayan L., *Sustainability, a holistic concept* (2004) in "What sustainable development means: View of French recognized experts". Ed. d'Organisation -France.

<http://www.apreis.org/docs/dayan-avisexpert.doc.vp.pdf>

Dayan L. (1994) *Development in some questions*. Review Tiers Monde #100

Giaoutzi M., Peter Nijkamp (2006) *Tourism And Regional Development. New Pathways*. Ashgate Publishing, Ltd

Perret J., Jean Paul Teyssandier (2006) *Le tourisme durable par l'expérience* Editions Odit France

Williams P., Tony Griffin, Rob Harris (2002) *Sustainable Tourism , a global perspective* Ed. Elsevier

Weaver D. (2005) *Sustainable Tourism, Theory and Practice* "Ed.Elsevier

Conférence internationale de Berlin (1995) *"Tourisme durable, environnement et emploi"* Actes, Berlin

Conférence de Lanzarote (1995) , " *La Charte du Tourisme Durable*" - OMT, 1995

Rencontres internationales de Paris (14 mars 2002) *"Tourisme, éthique et mondialisation"*